

L'évaluation *a posteriori*

Cette évaluation rétrospective a pour objet de vérifier la conformité du projet avec ses objectifs initiaux et de tirer des leçons de l'expérience acquise au fur et à mesure des interventions.

Le programme de prêts annuel donne un résumé des projets à venir que le Groupe BAD prévoit financer. Ce document, que l'on peut se procurer auprès des Affaires extérieures et Commerce extérieur à Ottawa, est un bon point de départ pour l'identification de possibilités. Le résumé trimestriel des opérations est une autre source d'information sur les projets. Nous recommandons aux sociétés d'entreprendre leurs démarches dès l'apparition des projets dans le résumé trimestriel des opérations du Groupe de la BAD. Ceci leur permettra de se préparer en rencontrant les responsables auprès des organes d'exécution, des agents de projets et de prêts à la Banque et, s'il y a lieu, de trouver un agent compétent dans le pays emprunteur qui s'occupera de suivre l'évolution du projet et le lancement des appels d'offres.

L'expérience montre qu'il est important que les entreprises soient informées des projets bien avant le lancement des appels d'offres. Ce n'est pas qu'à ce stade les jeux soient déjà faits... L'entreprise qui ne découvre un projet qu'au moment de l'appel d'offres souffre d'un handicap sérieux par rapport à des concurrents qui auront eu le temps de se préparer. Il faut noter que les délais accordés pour répondre aux appels d'offres sont généralement très courts, souvent six semaines ou deux mois, desquels il faut déduire le temps nécessaire pour se procurer le cahier des charges et faire parvenir les offres, d'où l'intérêt pour les entreprises canadiennes d'obtenir les renseignements disponibles antérieurement aux appels d'offres.